

Déclaration du groupe CGT

CESER – Assemblée plénière du 19 novembre 2024

Rapport-avis « LE CANAL SEINE NORD EUROPE : UN PROJET STRUCTURANT MOTEUR ET AVENIR D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE »

Le groupe CGT a lu avec attention le rapport-avis, qui fournit un grand nombre de données sur le projet.

La CGT n'a, par principe, aucune opposition dogmatique envers le projet. Bien au contraire, notre syndicat a toujours milité contre la désindustrialisation et pour les projets structurants porteurs d'espoirs tant sur l'emploi que sur la qualité de vie des citoyens. C'est parce que le projet est si grand et qu'il nourrit tant d'espoir, que nous marquons une attention très particulière à ce que nous nous donnions les moyens d'en faire une réussite et non une déception.

L'investissement en temps, en moyens financiers et la transformation environnementale qu'il va induire sur son tracé, oblige le canal à répondre aux attentes qu'il a fait naître, à valider les objectifs annoncés pour justifier sa réalisation. Aussi, face au poids de l'investissement, au regard des attentes, la CGT reste dubitative face aux incertitudes encore existantes sur le financement du projet. Nous constatons les doutes persistants quant au transfert effectif du trafic routier vers le canal. Il en va de même concernant l'efficacité des aménagements écologiques le long du tracé. Des interrogations persistent aussi sur l'impact sur le trafic actuel (par exemple sur le devenir du canal du Nord), sur son exploitation future mais aussi l'impact d'une possible autorisation de circulation des méga-camions sur le territoire.

Nous espérons que les annonces d'austérité ne serviront pas de prétexte à une conception du CSNE à minima, amputée des ambitions nécessaires à un projet de cette envergure. Aussi, nous souhaitons que le CESER soit le plus attentif possible à l'avancée du projet. La réalisation doit venir combler les attentes et emporter l'adhésion de tous, opérateurs et citoyens des Hauts de France. Pour cela, la plus grande transparence est attendue. Demander ce suivi, exiger la plus grande transparence n'est pas la marque d'une opposition au CSNE, mais le signe d'un réel investissement sur le projet, d'une volonté de le voir réussir pleinement. Conditions de travail sur le chantier, attention portée au respect des engagements environnementaux tant pour la conception que dans l'exploitation du Canal, financement, transfert modal effectif du transport routier vers le fluvial. Tant d'éléments et bien d'autres sur lesquels nous devons être attentifs et élever le niveau d'exigence.

Nous ne pouvons que constater qu'en l'état, le rapport ne permet pas de lever le flou sur de nombreux sujets et des questions restent sans réponse, notamment faute d'audition contradictoire. Voilà pourquoi le groupe CGT s'abstiendra de voter ce rapport, un moyen de rappeler que nous ne sommes pas opposés au projet mais restons à ce jour dans l'attente d'éclaircissements.